

Réf: Dossier N° 000619

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMARA COULIBALY SECURITE SARL » en abrégé « A.C.S »

Siège social Abidjan Songon plus précisément au quartier Dagbé, non loin du carrefour Jacquville, Bd CAMP GOURO, Ave 245087050200, 01 BP 184Abidjan 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMARA COULIBALY SECURITE SARL »

en abrégé « A.C.S »

Objet : SECURITE DES BIENS ET PERSONNES . Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan Songon plus précisément au quartier Dagbé, non loin du carrefour Jacquville, Bd CAMP GOURO, Ave 245087050200, 01 BP 184Abidjan 01

Gérant : M COULIBALY AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02128 du 16/06/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13412/GTCA/RC/2021 du 16/06/2021

